



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 30 Mars 2016

Date de la convocation 22 Mars 2016	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – Cabrières
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M. BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise BRIGNAC : M. JURQUET Henri, CABRIERES : M. MALLET Denis, CANET : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, Mme BENARD Bénédicte CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M. RUIZ Salvador, M. GARCIA Jean, M. BARON Bernard, Mme PRULHIÈRE Yolande, M. DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M. FABREGUETTES Bernard, Mme GREGOIRE Arielle, Mme ROBERT Laure, Mme PASSIEUX Marie, FONTES : M. BRUN Olivier, LACOSTE : M. VENTRE Philippe LIEURAN CABRIERES : M. BLANQUER Alain, MOUREZE : M. DIDELET Serge, NEBIAN : M. BARDEAU Francis, OCTON : M. COSTE Bernard, PAULHAN : M. VALERO Claude, M. ALEIX Bertrand, M. GASC Georges, M. DUPONT Laurent, SALASC : M. COSTES Jean, VILLENUEVTE : M. VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>M. FAVIER Marc à M. REVEL Claude, Mme MARTINEZ ROQUES Micaela à Mme PRULHIÈRE Yolande, Mme OLLIE Sophie à M. DÔ Laurent, M. PONCE Yvan à Mme ROBERT Laure, M. VIALA Daniel à M. COSTE Bernard, Mme MALMON Sylvie à M. BARDEAU Francis, Mme GUERIN Audrey à M. ALEIX Bertrand, Mme BOUISSON Mylène à M. GASC Georges, M. DIDELET Serge à M. RODRIGUEZ Joseph.</p>

Objet : Compte administratif 2015 – Budget annexe de la ZAC de l'Estagnol.

Monsieur Olivier BRUN expose ce qui suit :

Conformément au projet de compte administratif 2015 du budget annexe de la ZAC de l'Estagnol, il est proposé au conseil communautaire de :

- Donner acte de la présentation du compte administratif 2015,
- Constater les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,
- Reconnaître la sincérité des restes à réaliser,
- Déclarer que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,
- Arrêter les résultats définitifs tels que présentés.

Dépenses Fonctionnement			Recettes Fonctionnement		
Chap.	Désignation	CA 2015	Chap.	Désignation	CA 2015
011	Charges à caractère général	1 749.00	70	Produits des services	856 213.00
65	Autres charges de gestion courante	0.20	76	Produits financiers	27 214.48
66	Charges financières	77 333.10	042	Opérations d'ordre entre section	2 792 201.26
042	Opérations d'ordre entre section	3 596 546.44	043	Opérations d'ordre intérieur section	77 333.10
043	Opérations d'ordre intérieur section	77 333.10			
Total		3 752 961.84	Total		3 752 961.84

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	CA 2015	Chap.	Désignation	CA 2015
16	Emprunts et dettes assimilées	119 839.84	040	Opérations d'ordre entre section	3 596 546.44
27	Autres immobilisations financières	856 213.00	27	Autres immobilisations financières	38 918.77
040	Opérations d'ordre entre section	2 792 201.26			
001	Résultat antérieur reporté	229 084.67			
Total		3 997 338.77	Total		3 635 465.21

Déficit 2015	361 873.56
---------------------	-------------------

Le Conseil communautaire, ouï l'expose de Monsieur Olivier BRUN et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

Donne acte de la présentation du compte administratif 2015 du budget annexe de la ZAC de l'Estagnol,

Constate pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications portées au compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

Reconnait la sincérité des restes à réaliser,

Déclare que le Compte de Gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier Principal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve,

Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

Autorise Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Clermontais, à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20160407-2016-03-30-09-DE Date de télétransmission : 11/04/2016 Date de réception préfecture : 11/04/2016</p>
--